

okidokey

okidokey.ch

Conditions générales

Table des matières

1. But et activité.....	3
2. Support, utilisation et généralités.....	3
3. Protection des données	3
4. Inscription	3
5. Droits et obligations du conducteur	4
6. Droits et obligations du détenteur.....	5
7. Prix	6
8. Paiement, versements et dons	6
9. Remboursement	7
10. Garantie.....	7
11. Responsabilité	7
12. Partenariats et plateformes tierces.....	8
13. Propriété intellectuelle.....	8
14. Dispositions finales.....	8

1. But et activité

- 1.1 Okidokey propose une plateforme (application mobile) permettant la mise en location de places de stationnement privées pour de courtes ou longues durées destinées aux véhicules de tourisme.
- 1.2 Les services Okidokey sont disponibles dans toute la Suisse et destinés à différents acteurs privés, les conducteurs de véhicules de tourisme (désignés de façon générale ci-après par « **conducteurs** ») et les détenteurs de place de stationnement (propriétaires, locataires ou ayants droits), (désignés de façon générale ci-après par « **détenteurs** »). Okidokey permet, par le biais de sa plateforme, de mettre en relation ses deux partis (désignés de façon générale ci-après par « utilisateurs ») et de permettre la conclusion de contrats à durées déterminées pour les places de stationnement mises en location.

2. Support, utilisation et généralités

- 2.1 L'objet des présentes CGV est l'utilisation de prestations de service, que Okidokey fournit aux conducteurs et aux détenteurs par le canal de vente suivant: les applications mobiles Okidokey pour smartphones (désignés de façon générale ci-après par « plateforme »). L'acceptation des présentes CGV s'effectue par l'utilisation des prestations de service correspondantes.
- 2.2 Le conducteur accepte les présentes CGV lors de chaque réservation en cliquant sur la case d'acceptation lors de la confirmation de la transaction.
- 2.3 Le détenteur accepte les présentes CGV lors de chaque publication d'une place de stationnement mise en location en cliquant sur la case d'acceptation lors de la confirmation de la transaction.
- 2.4 Okidokey peut à tout moment modifier l'étendue des prestations ou suspendre l'exécution de prestations de service et ceci sans préavis auprès des utilisateurs.
- 2.5 Aucun propos à caractère injurieux, xénophobe, pornographique ou contraire à la morale ne sera toléré par Okidokey sur sa plateforme et sur les groupes ou pages liées sur les réseaux sociaux.
- 2.6 Okidokey enregistre les places de stationnement conformément aux informations et descriptifs renseignés par les détenteurs. Les détenteurs ayant la possibilité d'ajouter des informations librement (photos, descriptifs, remarques, etc). ne doivent pas utiliser l'application à des fins publicitaires ou publier des liens ou adresses internet sans l'accord d'Okidokey.
- 2.5 Okidokey se réserve le droit d'exclure à tout moment un utilisateur pour le non-respect des conditions prévues aux points 2.4 et 2.5 des présentes CGV. Le cas échéant, des actions judiciaires peuvent être intentées envers les fautifs.

3. Protection des données

- 3.1 L'utilisation des données personnelles est régie par la [déclaration de protection des données](#) ainsi que par les dispositions légales en vigueur en Suisse. La déclaration de protection des données fait partie intégrante des présentes CGV.

4. Inscription

- 4.1 Pour effectuer une réservation en ligne, l'utilisateur s'identifie dans la plateforme en ligne avec son adresse e-mail et son mot de passe (désigné ci-après par « données d'accès »; le compte d'utilisateur correspondant à « compte utilisateur »). L'utilisateur a l'obligation de se créer un compte en ligne pour être en mesure d'effectuer une réservation ou mettre en location une place de stationnement (désigné ci-après par « transaction »).

- 4.2** Lors de l'inscription sur la plateforme Okidokey, l'utilisateur est tenu de renseigner des informations véridiques et exactes lors de la demande de création du compte. Tout abus (usurpation d'identité, profils factices, etc.) pourra être poursuivi pénalement. Okidokey ne pourra être tenu responsable en cas de fraude ou d'erreur de la part d'un utilisateur.
- 4.3** Les données d'accès, communiquées sur l'adresse e-mail renseignée par l'utilisateur, sont destinées à un usage personnel et confidentiel. L'utilisateur est responsable de l'utilisation qui sera faite de ses accès. Toutes les réservations effectuées via le compte en ligne sont affectées à l'utilisateur en tant que titulaire du compte en ligne.
- 4.4** En cas de réservation ou de mise à disposition d'une place de stationnement, l'utilisateur reçoit une confirmation de la transaction qu'il a effectué par courriel ou SMS une fois la procédure de la commande terminée. Une réservation confirmée par l'utilisateur ne peut plus être modifiée ou remboursée, et ceci indépendamment de l'usage de la chose louée.

5. Droits et obligations du conducteur

- 5.1** Le conducteur qui par le biais de la plateforme loue une place de stationnement peut bénéficier de l'espace défini par le détenteur pour la durée contractée dans le respect des présentes CGV. Les emplacements mis en locations sont destinés uniquement à des véhicules de tourisme.
- 5.2** Le conducteur qui ne peut jouir de la place de stationnement en temps et en heure définis dans la réservation par faute du détenteur ou du conducteur de la précédente location a la possibilité d'effectuer une demande de remboursement. Un constat avec explication de la situation devra être impérativement fourni à Okidokey avec photographie à l'appui (le fichier doit contenir la date et l'heure de la prise de vue) pour qu'il puisse prendre connaissance de la demande.
- 5.3** Okidokey se réserve le droit d'apprécier si une réclamation ou demande de remboursement est fondée ou non. Elle n'est en aucun cas contrainte d'entrer en matière concernant un quelconque dédommagement et est libre d'apprécier les suites qu'elle souhaite donner à ces requêtes.
- 5.4** Le conducteur doit être autorisé par son propriétaire à faire usage du véhicule stationné.
- 5.5** Les véhicules stationnés doivent être en état de circuler et immatriculés et assurés dans le respect des législations en vigueur.
- 5.6** Le locataire s'engage à respecter les règles suivantes:
- maintenir propres les abords de la place de parc ;
 - éviter tout travail sur les véhicules (graissage, vidange, entretien, etc.) dans l'enceinte du parc à voitures ;
 - ne pas stationner en dehors des limites de l'emplacement loué ;
 - ne pas stationner devant l'entrée des garages ou dans les limites de la propriété ;
 - ne pas entreposer sur les places de parc des épaves ainsi que des camions, mobilhomes, etc ; ne pas claquer les portes, abuser des signaux avertisseurs, emballer le moteur ;
 - ne pas déposer des produits inflammables ou dangereux.
- 5.7** Le conducteur lors d'une réservation doit fournir les informations concernant le véhicule qui sera stationné, à savoir, le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule, le modèle et la couleur de celui-ci conformément aux informations actuelles et présentes sur le permis de circulation.

- 5.8** Le conducteur s'engage à maintenir le lieu de stationnement dans l'état où celui-ci a été trouvé lors de son arrivée. Il ne pourra se tenir sur la propriété et/ou le bien du détenteur que pour l'usage et la durée prévus pour du stationnement privé tel que défini dans le contrat conclu sur la plateforme. Toute violation de propriété ou tout dommage à celle-ci peut être poursuivie par le(s) propriétaire(s) des lieux. Dans ce cas, s'il a été prouvé par le détenteur lésé que des dommages ont été constatés, Okidokey s'autorise à fournir le numéro de plaque ainsi que la marque et le modèle du véhicule potentiellement fautif à ce dernier ou aux forces de l'ordre.
- 5.9** Le conducteur s'engage à respecter la durée maximum de stationnement définie lors de la réservation. Des frais administratifs de CHF 50.- pourront être perçus par Okidokey en cas de dépassement de la limite de temps définie dans la confirmation de réservation, empêchant la réservation suivante de s'effectuer ou le détenteur de jouir du bien. Un premier avertissement peut être prononcé par Okidokey pour violation des conditions de ventes. Au deuxième avertissement, le compte utilisateur sera bloqué. Il appartient au détenteur d'engager les procédures qu'il juge nécessaires en regard du droit suisse contre le conducteur ou le véhicule fautif.

6. Droits et obligations du détenteur

- 6.1** Le détenteur qui par le biais de la plateforme loue une place de stationnement doit rendre accessible et disponible l'espace mis à disposition du conducteur pour la durée contractée dans le respect des présentes CGV. Il s'efforce par ailleurs, d'indiquer clairement dans son annonce l'emplacement exact de la place afin d'éviter toute confusion ou gêne pour des tiers.
- 6.2** Il appartient au détenteur qui ne peut jouir en temps et en heures de sa place de stationnement par la faute du conducteur d'une location (dépassement du temps de stationnement) d'en informer Okidokey et de prendre les dispositions nécessaires qu'il juge utiles dans le respect du droit. Okidokey se décharge de toute responsabilité liée au non-respect de la présente clause. Néanmoins, un constat avec explication de la situation peut être fourni à Okidokey avec photographie (le fichier doit contenir la date et l'heure de la prise de vue). Okidokey se réserve le droit d'apprécier si la réclamation est fondée ou non et de réclamer des frais administratifs au guise de compensation.
- 6.3** Par confirmation des CGV, le détenteur de la place de stationnement, qui n'est pas l'exclusif propriétaire du bien mis en location confirme avoir obtenu l'accord formel du propriétaire du bien avant la mise en location sur la plateforme selon les prescriptions cantonales et les conditions stipulées dans le code des obligations suisse. Il confirme que le propriétaire exclusif du bien a donné son accord. Okidokey se dégage de toute responsabilité liée au non-respect de la présente clause et ne saurait être tenu responsable en cas de litige entre les différentes parties.
- 6.4** Le détenteur s'engage à publier une annonce rigoureusement exacte et précise pour que la place de stationnement puisse être facilement trouvée et que le locataire stationne son véhicule dans l'emplacement prévu à cet effet.
- 6.5** Lors de l'insertion d'une annonce, une adresse valable et officielle correspondant à l'emplacement du bien mis en location sera obligatoirement renseignée afin de permettre au conducteur de localiser précisément la place de stationnement.
- 6.6** Il est interdit à quiconque de mettre en location sur la plateforme des biens fictifs ou déjà en location par un autre canal aux mêmes disponibilités.

7. Prix

- 7.1 Le prix de stationnement, accessibles ou affichés dans les canaux de vente, s'entendent TVA. incluse (là où c'est applicable).
- 7.2 Le prix du stationnement (à l'heure, au jour ou au mois) est fixé librement par le détenteur et accepté par le conducteur qui loue cet emplacement. Il est affiché clairement sur la plateforme et communiqué au conducteur, TVA comprise, lorsqu'il confirme sa réservation.
- 7.3 Il peut être modifié en tout temps par le détenteur mais ne s'applique pas pour les réservations en cours ou déjà effectuées.
- 7.4 Les frais de transaction, commission pour cartes de crédit ou autres frais liés au moyen de paiement de l'utilisateur sont exclusivement à sa charge.
- 7.5 Okidokey perçoit une commission correspondant à un pourcentage du montant de la location réglée par le conducteur. Cette commission est définie librement par Okidokey et peut être adaptée ou modifiée en tout temps pour les locations futures.

8. Paiement, versements et dons

- 8.1 Le paiement sur la plateforme internet s'effectue par carte de crédit (selon types de cartes et conditions définies). Le montant de la location pour la période future la plus proche est perçu instantanément. En cas de réservation multiples, les montants sont perçus le 1^{er} jour du mois précédent celles-ci.
- 8.2 Les transactions financières sont assurées par un/des prestataire(s) de paiement externes. Okidokey ne détient aucune information relative au moyen de paiement et ne peut être tenu responsable en cas de perte ou vol de données relatives au moyen de paiement.
- 8.3 Les crédits chargés via l'application sont convertis en monnaie-virtuelle nommée « Okeys ». Equivalence : 1 Okey = 1 CHF.
- 8.4 Le profil « Conducteur » permet de charger des crédits destinés à effectuer des réservations sur l'application. Ces crédits ne peuvent être retirés en aucun cas.
- 8.5 Le profil « Détenteur » permet de générer des crédits grâce aux biens loués. Ces crédits peuvent être retirés 24 heures après la confirmation de réservation et sa validation par Okidokey ou être utilisés avec le profil « Conducteur » pour effectuer des réservations.
- 8.6 Le montant versé au détenteur sera crédité sur son compte, il peut en tout temps le faire virer sur le compte bancaire à son nom indiqué lors de la mise en location. Le compte bancaire du détenteur doit se trouver en Suisse.
- 8.7 Okidokey s'engage à reverser intégralement aux œuvres caritatives partenaires les dons effectués depuis sa plateforme.
- 8.8 Aucune commission ne sera prélevée par Okidokey sur des dons effectués sur sa plateforme. Chaque don est intégralement redistribué à l'organisme final.

8.8 Okidokey s'engage à reverser un pourcentage de ses revenus aux associations caritatives partenaires. Le pourcentage peut être adapté en tout temps.

9. Remboursement

9.1 Les locations ne sont pas remboursées, sauf exceptionnellement en cas de litige sur plainte des utilisateurs et après examen et prise de position par Okidokey qui reste seule juge du bienfondé de la réclamation ou du souhait de rembourser la personne s'estimant lésée.

10. Garantie

10.1 L'utilisateur sait que Okidokey fournit ses prestations via Internet, resp. en se servant de réseaux de communication. Il peut y avoir des perturbations provisoires ou des interruptions de l'exécution des prestations de Okidokey, notamment en raison de dysfonctionnements techniques, de dérangements et de perturbations ou d'interruptions de réseaux de communication et en raison d'une panne d'infrastructures IT ou de ligne de communication (téléphonique, fibre, GSM, Wi-fi, etc.) ou d'autres parties de l'infrastructure nécessaire pour exécuter la prestation.

Okidokey n'accorde aucune garantie pour la disponibilité permanente et l'absence d'erreurs pour ses prestations.

11. Responsabilité

11.1 En cas de violations de ses propres obligations contractuelles résultant des présentes CGV, Okidokey est responsable de façon illimitée vis-à-vis des utilisateurs pour les dommages directs et prouvés, occasionnés par Okidokey par intention illégale ou négligence grossière.

11.2 Toute responsabilité est expressément exclue pour des dommages indirects ou des dommages consécutifs. Les dommages consécutifs sont en particulier les manques à gagner, les dommages occasionnés à la réputation et la perte de données suite à des perturbations préalables ou à des interruptions de la disponibilité des prestations de Okidokey et suite à la défaillance des canaux de commercialisation, les erreurs de transmission d'informations sur des prix ou de prestations erronées et d'erreurs dans les confirmations de commande. Toute responsabilité de Okidokey est exclue pour les contenus des sites Internet de tiers, qui renvoient aux plateformes Internet de Okidokey ou auxquels les plateformes Internet de Okidokey renvoient.

11.3 Les risques d'utilisation frauduleuse sont supportés exclusivement par l'utilisateur de la plateforme. Il est impossible de faire valoir des droits à dommages et intérêts ou de demander le remboursement de prestations liées à une fraude.

11.4 Okidokey ne peut contrôler systématiquement l'exhaustivité, l'exactitude des biens mis à disposition par les détenteurs au nom et par ceux-ci. Des contrôles pourront toutefois être effectués en cas de litige ou de fraude.

11.5 Okidokey se réserve le droit de se retourner pénalement contre toute fraude ou pratique intentionnelle de s'approprier des prestations à travers sa plateforme sans légitimité (fausse annonce, hacking, etc).

11.6 Les utilisateurs sont entièrement responsables de toutes activités se produisant sous leur compte qui est protégé par un mot-de-passe défini par l'utilisateur. Les informations de connexion sont cryptée dans une base de donnée.

11.7 Les utilisateurs assument seuls l'ensemble de leurs obligations fiscales ou administratives. Ceci s'entend aussi bien en ce qui concerne les obligations relativement aux loyers perçus pour les places de stationnement que dans le cadre du reversement des taxes collectées aux administrations concernées. L'utilisateur est seul habilité à déterminer de quelle administration fiscale il dépend. Okidokey ne fournit aucun conseil en matière fiscale ou juridique aux utilisateurs.

12. Partenariats et plateformes tierces

12.1 Okidokey peut nouer des partenariats avec d'autres entreprises privées ou associations. Les informations personnelles des utilisateurs ne sont en aucun cas communiquées à ces partenaires à des fins commerciales. Toute éventuelle transmissions promotionnelle souhaitée par les partenaires est assurée par Okidokey qui ne fournit pas aux partenaires les données personnelles des utilisateurs.

12.2 Okidokey peut choisir de faire bénéficier à des partenaires de rabais ou codes promos qu'ils peuvent mettre à disposition de leurs clients ou membres avec l'accord d'Okidokey.

12.3 Les entreprises partenaires bénéficient d'une seule possibilité technique d'accéder aux services Okidokey : l'utilisation de l'application depuis les stores qui nécessite un smartphone ou une tablette Android ou IOS. Pas de frais pour l'utilisation. Pas de possibilité de partager l'interface sur plusieurs postes de travail (PC) à part en utilisant une solution de miroir de son appareil android ou IOS.

12.4 Les informations liées aux places de stationnement mises en location sur l'application Okidokey peuvent être publiées sur d'autres plateformes par Okidokey à sa libre convenance. Une annonce publiée sur Okidokey est donc considérée comme sa propriété jusqu'à son retrait de la plateforme. Okidokey peut jouir librement de son contenu et l'utiliser à des fins de promotion.

13. Propriété intellectuelle

13.1 Les plateformes Internet et tous les contenus accessibles dans les plateformes Internet de Okidokey (désignés ci-après par "contenus") sont protégés par des droits d'auteur et sont la propriété exclusive et exhaustive de Okidokey, si aucune disposition contraire n'a été conclue. La reproduction (intégrale ou partielle), la diffusion, la transmission (électronique ou par d'autres moyens), la modification, la mise en lien ou l'utilisation des contenus à des fins publiques ou commerciales sont interdites sans autorisation écrite préalable de Okidokey.

14. Dispositions finales

14.1 Le lieu d'exécution pour les prestations de Okidokey, se situe au siège de Okidokey.

14.2 Okidokey se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les modifications sont communiquées sur le site Internet de Okidokey et entrent en vigueur au moment de leur mise en ligne.

14.3 Si certaines ou plusieurs dispositions des présentes CGV devaient être ou devenir nulles et non avenues ou non applicables, entièrement ou en partie, cela n'affectera en rien la validité des autres dispositions des présentes CGV. Dans ce cas, les parties remplaceront la disposition nulle et non avenue ou non applicable par une disposition valide et applicable, qui répondra au maximum à l'objectif économique poursuivi par la disposition à remplacer. Cela s'applique également au cas où les présentes CGV devaient contenir une lacune au niveau des règlements.

14.4 Seul le droit suisse est applicable aux présentes CGV et aux litiges éventuels résultants ou liés à la relation entre Okidokey et les utilisateurs.

14.5 Le for exclusivement compétent pour tous les litiges entre Okidokey et les utilisateurs situés au siège de Okidokey. Mais Okidokey est en droit de porter plainte contre l'utilisateur auprès des autorités compétentes de lieu de domicile.

St-Légier-La Chiésaz, mai 2020